

→ Celles qui mettent en danger la vie d'autrui ...

- ◆ les stationnements anarchiques (sur les trottoirs , devant les sorties de garages, au droit des carrefours)
- ◆ les boues étalées par les engins (agricoles et autres) sur les voiries qui ne sont pas nettoyées au risque de créer de graves accidents.



→ Celles qui détruisent le bien collectif ...

- ◆ la casse de mobilier urbain (poubelles, barrières, banc, abri bus, city stade, panneaux de signalisation ...)
- ◆ le labour des accotements qui affaiblit les bords de voiries
- ◆ la destruction et vol de plantations, la casse de vitres et vitraux.



Ces incivilités coutent chères à la collectivité et perturbent la vie des Mametziens ; Chacun doit **R E S P E C T E R** l'environnement, la vie et la sécurité d'autrui.